

Le financement de l'entreprise artisanale en milieu rural

La CMA de l'Ariège expertise le projet de l'entreprise et propose un accompagnement financier en lien avec la collectivité locale

► Objectif

Apporter une expertise et un accompagnement auprès d'entreprises artisanales indispensables au maintien des derniers services de proximité en milieu rural.

► Bénéficiaires

Entreprises artisanales de l'alimentaire ou de services, installées en milieu rural dans des communes de moins de 3000 habitants .

► Prestation

La CMA vous apporte :

- une étude économique :
 - › examen des caractéristiques de l'entreprise, de son environnement et de son enjeu pour le maintien de service de proximité à la population locale,
 - › évaluation des forces et faiblesses de l'entreprise,
 - › identification et analyse du projet de modernisation ou de développement.
- le montage du dossier d'accompagnement financier, FISAC (Etat), FLACR (Etat), et collectivités locales :
 - › recueil des données techniques, économiques, financières et commerciales,
 - › conseil dans l'élaboration de la délibération du conseil municipal concerné,
 - › prévisionnel et plan de financement du projet de modernisation ou de développement.
- le suivi administratif du dossier pour le compte de l'entreprise.

► Modalités

Intervention en entreprise sur rendez-vous, prise de contact avec la mairie, suivi avec les administrations concernées par le dossier.

► Références

La CMA est sollicitée pour avis technique sur les dossiers FISAC pour des entreprises relevant du secteur des métiers,
La CMA est membre du Comité FLACR pour l'attribution des aides au commerce rural

► Contacts

Chambre de Métiers et de l'Artisanat de l'Ariège
Tél. : 05.34.09.88.00
Gérard ROUX
Courriel : g.roux@cm-ariège.fr



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Ariège

Chef d'entreprise : développement, promotion, modernisation